



EUROPE/CONFEDERATION HELVETIQUE - Réfugiés : opinion publique et opportunisme politique ont véhiculé le concept de protection des demandeurs d'asile de manière négative

Genève (Agence Fides) – « Dans son Préambule, la Convention de 1951 sur les réfugiés établit comme objectif d'assurer à ceux-ci l'exercice le plus large possible des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». Mais aujourd'hui, dans de nombreuses régions du monde, des millions de réfugiés ne sont pas encore en mesure de jouir de ces droits ». Telles sont les paroles de S.Exc. Mgr Silvano M. Tomasi, Archevêque titulaire d'Asolo, Observateur permanent du Saint Siège près le Bureau des Nations unies et les Institutions spécialisées à Genève dans le cadre de son intervention du 4 octobre, prononcée à l'occasion de la 2ème session de la Commission exécutive du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Dans son intervention, parvenue à l'Agence Fides, l'Archevêque n'a pas manqué de souligner que, malgré les efforts des organisations et des Etats visant à assurer la protection et la dignité des réfugiés, de graves lacunes demeurent, lacunes qui sont mises en évidence par les événements dramatiques récents tels que « la révolution du peuple » dans certaines zones d'Afrique du Nord, la sécheresse et les conflits dans la Corne de l'Afrique, qui ont déclenché de vastes flux de réfugiés ainsi que le prolongement de l'état de réfugiés au Moyen-Orient et ailleurs. La preuve la plus tragique provient des quelques 1.500 personnes qui sont mortes en tentant de traverser la Méditerranée, de celles qui se sont noyées en traversant le Golfe d'Aden et du nombre incalculable de celles qui sont mortes en quittant à pied la Somalie à la recherche de sécurité, pour parler de cette seule année.

« L'opinion publique et l'opportunisme politique ont véhiculé le besoin de protection des demandeurs d'asile de manière négative – a dénoncé Mgr Tomasi. Au nombre de ces conséquences négatives, nous remarquons avec un profond regret que la détention des demandeurs d'asile et d'autres personnes ayant besoin de protection, est en augmentation et n'est plus utilisée comme dernière ressource pour des cas exceptionnels. Ces personnes, qui sont à la recherche de protection ou d'autres moyens pour tenter de survivre, sont littéralement placées sous clef et surveillées comme si elles étaient des criminels, les enfants étant eux aussi traités de même ». Les conséquences au plan physique et psychologique de la détention sont désastreuses. C'est pourquoi il est urgent de promouvoir des alternatives ».

Mgr Tomasi a ensuite attiré l'attention sur ceux qui ne peuvent retourner dans leurs pays d'origine et se trouvent complètement exclus par les services sociaux des pays dans lesquels ils vivent. « Les personnes en question se trouvent dans des sortes de limbes, dans une impasse, sans aucune perspective » a dénoncé l'Archevêque, soulignant que les politiques des autorités étatiques « excluent totalement ces groupes de personnes déracinées de toute aide publique et les laissent dans la difficulté et dans la misère même s'ils ont besoin de protection ».

L'Archevêque a ensuite rappelé qu'actuellement, plus de la moitié des réfugiés se trouve hors des camps et est particulièrement vulnérable à la misère, raison pour laquelle « les autorités nationales et locales doivent continuer à prendre soin de ces réfugiés en bénéficiant de la garantie de la solidarité des organisations internationales ».

Des centaines de jeunes seuls, non autorisés, du Moyen-Orient et d'autres lieux, parcourent leurs routes dans toute l'Europe, défiant le système de protection des pays qu'ils traversent. « En réalité, les mineurs non accompagnés sont des milliers. En 2008, 11.292 demandes d'asile ont été présentées par des mineurs non accompagnés dans 22 Etats de l'Union européenne. Certains sont morts cachés dans un conteneur ou un camion » a affirmé Mgr Tomasi en soulignant la nécessité d'une « attention renouvelée à leur besoin de protection et au développement de mesures concrètes permettant de les aider à s'adapter au nouvel environnement ».

L'évolution de la situation politique et humanitaire mondiale lance toujours de nouveaux défis à la communauté internationale en matière de protection des victimes des évacuations forcées, a conclu Mgr Tomasi, rappelant que « les réfugiés ne sont pas des chiffres anonymes mais des personnes, des hommes, des femmes et des jeunes avec leurs histoires personnelles, des talents à offrir et des aspirations à réaliser ». (SL) (Agence Fides 06/10/2011)

> **LINKS**

Texte intégral de l'intervention, en anglais: http://www.fides.org/eng/documents/Tomasi_4102011_ingl.doc: